4.1 Grille d'évaluation

Domaines de compétences et compétences	Critères d'évaluation selon le plan de formation (aptitudes, attitudes, particularités dans l'institution)	Observations
Compétence opérationnelle D.1 Actes médico-techniques *Contrôler les signes vitaux et établir un bilan hydrique.* *Y compris compétences* *A.1 Agir en tant que professionnel-le et membre de l'équipe.* *A.2 Etablir des relations avec les clientes et clients et leur entourage tout en gardant la distance professionnelle nécessaire.* *A.3 Agir selon ses observations et de manière conforme à la situation.* *A.4 Agir en fonction de la situation et en tenant compte des habitudes spécifiques à l'âge, à la culture et à la religion des clientes et clients.* *A.5 Participer à l'assurance de la qualité.* *E.1 Se conformer aux prescriptions en matière de sécurité du travail et appliquer les mesures d'hygiène.* *E.3 Stimuler les ressources des clientes et clients de manière appropriée.*	**Aptitudes** ▸ Maîtrise les techniques de mesure des paramètres vitaux ▸ Reconnaît et évite les erreurs de mesure ▸ Calcule le bilan hydrique, le documente et agit conformément aux prescriptions ▸ Exécute les interventions préopératoires et postopératoires ▸ Informe l'infirmier/infirmière diplômé-e responsable ▸ Communique de manière claire, compréhensible et adaptée à la situation ▸ Reconnaît les écarts par rapport aux normes des signes vitaux et informe le personnel responsable **Attitudes** ▸ Utilise les appareils de mesure avec soin	**Préparation** **Exécution** **Finalisation**